

Titre  
Professionnel  
homologué par le  
Ministère du  
Travail au niveau 3

# Agent de Maintenance des Bâtiments à Acti+ Lieusaint

RÉMUNÉRÉE

Durée  
**15** mois

## Présentation du métier

L'agent de maintenance des bâtiments assure la maintenance préventive, curative et améliorative de l'ensemble des éléments composant un bâtiment, à l'exclusion des éléments techniques spécifiques (ascenseurs, climatisation, chaufferie) et de la structure. Son activité va de la maintenance simple au réaménagement complet d'un local. Son champ d'intervention peut être élargi, notamment en ce qui concerne les espaces verts.

Il travaille seul ou en équipe, à partir de consignes écrites (sous format papier ou numériques : utilisation régulière de smartphone, tablette ou ordinateur) ou orales. Ses interventions se font dans le cadre d'une procédure définie, tout en respectant les consignes de sécurité.

## Prérequis

- Un intérêt pour les activités manuelles et techniques.
- Savoir lire niveau A2 : être capable de comprendre des textes simples.
- Écrire en français niveau A2 : être capable de rédiger des phrases simples dans un texte court.
- Un intérêt pour les outils numériques est un plus.

## Objectifs

À l'issue de la formation le bénéficiaire sera capable :

- D'assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.
- D'assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.
- D'assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.
- De suivre et de gérer des opérations périodiques d'entretien et d'approvisionnement.
- D'être en phase avec l'approche ergonomique du poste visé.

### Points

Un marché du travail favorable

### forts

Des cours de conduite et de code sur place durant la formation

12 à 16 semaines de stages : facilitateur de recrutement



## Modalités d'accès

La personne doit bénéficier d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé et d'une décision d'orientation délivrée par la M.D.P.H.



## Méthode

les méthodes pédagogiques privilégient des mises en situation professionnelles à travers des travaux concrets à l'atelier, tout au long du parcours de formation. Des entreprises du bâtiment reconnues dans leurs domaines participent à la formation des stagiaires. La pédagogie s'appuie sur la dynamique de groupe, afin de favoriser le développement des compétences personnelles, le respect des autres, la confiance en soi et l'autonomie.

Une salle de cours, des outils numériques et des ateliers contribuent à mener à bien la formation.



## Témoignage

*Ce métier tient compte de mon handicap, les postures sont variées et non répétitives*



Tél : 01 71 55 22 10

[actiplus.formation@ugecam.assurance-maladie.fr](mailto:actiplus.formation@ugecam.assurance-maladie.fr)



[www.groupe-ugecam.fr/actiplus-lieusaint](http://www.groupe-ugecam.fr/actiplus-lieusaint)



2056 heures  
jusqu'à 560  
en  
entreprises

# Agent de Maintenance des Bâtiments à Acti+ Lieusaint

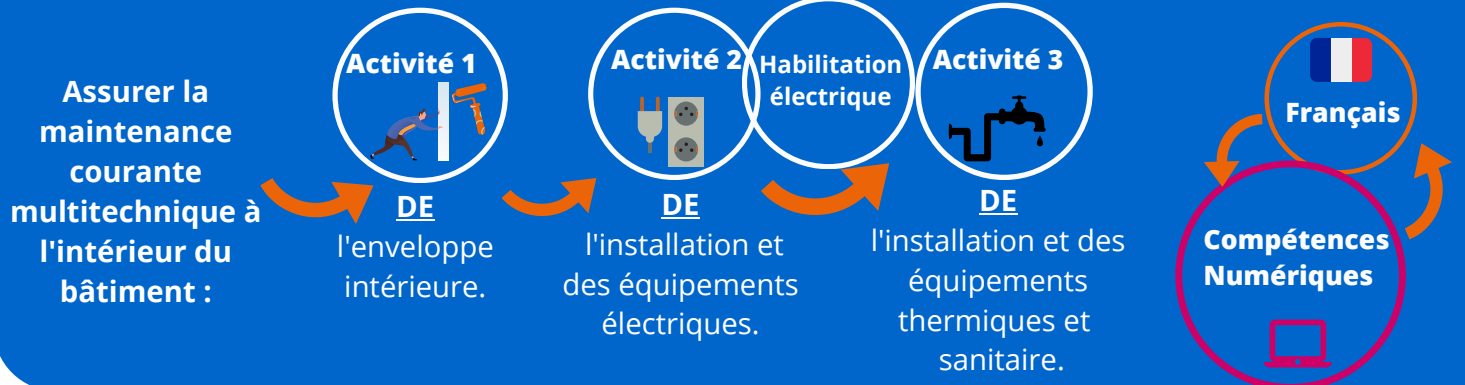
## Contenu

2+2=4  
PRÉPARATOIRE  
3 mois

Cette période a pour **objectif de remobiliser les capacités intellectuelles et cognitives du bénéficiaire**. Les apprentissages : éléments de base de calculs, de français, de raisonnement logique et de compétences numériques.



QUALIFIANT : 12 MOIS



## Modalités d'accompagnement

Avec l'objectif de viser une insertion professionnelle durable, un accompagnement pluridisciplinaire dont le **MPS\***

- des formateurs dans les apprentissages.
- une équipe médico-psycho-sociale (médecin, infirmière, psychologue, assistante sociale) afin de prendre en compte la situation globale du bénéficiaire.
- Des **réunions de synthèse** pluridisciplinaires permettent de faire le point sur l'avancée du parcours de chaque bénéficiaire afin de favoriser son **INCLUSION** socioprofessionnelle tout en préservant son état de santé.

\*Médico-psycho-social

## Modalités d'évaluation

- **Les compétences sont évaluées par les formateurs**, lors des évaluations passées en salle et atelier de formations, étapes obligatoires pour la présentation du bénéficiaire au titre professionnel.
- **En fin de parcours, une mise en situation professionnelle, un questionnaire, ainsi qu'un entretien sur l'ensemble des compétences sont évalués par un jury de professionnels.** Si cette validation est confirmée par l'entretien de synthèse qui suit, le bénéficiaire obtient son titre professionnel. Sinon, chaque activité validée donne lieu à l'obtention d'un Certificat de Compétences professionnelles (CCP)

## Prestations

**Possibilité d'Hébergement sans coût supplémentaire**

**Petit-déjeuner\* et déjeuner\*\*/dîner\*\* sont sur place**

\*sans coût supplémentaire  
\*\*coût supplémentaire



**RER D station  
Lieusaint-Moissy**



**Animations : ateliers et sorties d'ordre culturel et sportif**



**Tous les locaux  
sont Accessibles  
aux Personnes  
à Mobilité  
Réduite**

Groupe UGECAM Ile-de-France Acti+ Lieusaint  
61 avenue Pierre Point  
CS 40970  
77127 Lieusaint  
Tél : 01 71 55 22 00

Siret 423 868 835 00277 - APE 8810C- Finess 77 051 0022